



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS-AGDE

### CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre l'Association PRINTIVAL représentée par Mme Anne RIMBERT. 1 place Gambetta, 34120 Pézenas,

Et,

**Le SMICTOM Pézenas-Agde**, représenté par Mr Alain VOGEL-SINGER, Président dûment autorisé à la signature de la présente convention par délibération du Comité Syndical du SMICTOM Pézenas-Agde en date du 23 mai 2014.

#### **EXPOSE LES MOTIFS :**

Le SICTOM renouève pour la dixième année consécutive, un partenariat privilégié avec les acteurs locaux et vertueux de son territoire, et plus particulièrement avec l'association PRINTIVAL, au regard de la qualité de ses intervenants et de leur forte implication sur les sujets ayant trait à l'environnement et au développement durable ; et plus particulièrement à la réduction des déchets lors des manifestations.

**L'édition 2018 du festival se déroulera du mardi 17 avril 2018 au samedi 21 avril 2018 à Pézenas** soit cinq jours où les festivaliers seront fortement incités à réduire leurs déchets par le biais de verre réutilisable, de conteneurs de tri pour les emballages ménagers recyclables et les biodéchets.

Aussi, profitant de l'expérience des années précédentes, le plan de d'action 2018 conduit par le SICTOM et en accord avec l'association PRINTIVAL s'orientera plus particulièrement sur les points suivants :

- La sensibilisation des bénévoles au tri en amont du festival.
- Une animation goûter réalisée par les animateurs du SICTOM à la sortie des spectacles jeune public du 19 et 20 avril 2018.

Quant à la promotion de la collectivité, elle sera présente dans plusieurs supports de communication du festival avec :

- Un encart publicitaire intégré dans le programme du PRINTIVAL portant sur l'expérimentation des biodéchets sur la ville de Pézenas.
- Le logo du SICTOM sur des gobelets réutilisables et consignés vendus lors des spectacles au foyer des campagnes.
- La présence du logo du SICTOM sur l'ensemble des outils de communication diffusés par le PRINTIVAL en amont et pendant la manifestation.

Dans le cadre du partenariat, le Printival s'engage à fournir au SICTOM 8 Pass pour l'ensemble des spectacles présentés sur la programmation 2018.

Aussi le SICTOM de la Région de Pézenas souhaite conclure une convention de partenariat avec l'Association PRINTIVAL afin de participer financièrement au coût de réalisation des différents supports de communication.

**Le coût de la participation est fixé, pour la manifestation 2018, à la somme de 6 000,00 € (six mille euros).** Cette somme sera versée à l'issue de la manifestation sur présentation de la facture correspondante.

Fait à Pézenas, Le

La Présidente du Printival

Anne RIMBERT

Le Président du SICTOM

Alain VOGEL-SINGER

PROJET